

PRUNAY

PRUNAY
ZI MONT DE SILLERY 51360 PRUN,
03.26.08.76.25

Bon No: 008807583		1ere Gachée: 07:05 (1)		Date: 25/11/2025		reap211125085101		Zone: TRANSPORT TOI	
		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 24 71 48 82					
client: 412262		VUARNESSON JEAN PIERRE SA		36 GRANDE RUE		M87 8x4 ROUXEL BRIS			
chantier: 226227				08130 Ecordal		M87 BRISMONTIER			
		Juniville		FERME DES PETITS GOURMAN		CONSEILS DE SECURITE:			
				06.80.18.62.55		XI:irritant en aucun cas nos produits			
				08310 Juniville		ne doivent être ingurgités			
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale			
07:46						température:		vitesse du vent:	
						validité:			
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe Chlorure	
NJB253A320D		BPS				XF1		CL 0,40	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEM2 A-S 42.5 N CE PM NFCEM2 A-S 42.5 N				0		C25/30			
appellation commerciale C25/30 XF1 S3 Dm20 CEM2 320									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES					ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE REP					SPHRE 7200			NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:					signature:				
demandeur:									

(1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
(2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
(3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
(4) contrôle de la résistance sur cylindres.
(5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
(6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
(7) ou rapport E/C suivant la spécification.
(8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
(9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1